



L'air des logements où nous vivons, où nous travaillons, où nous accueillons du public est-il sain ? Comment s'y repérer dans toutes les infos concernant l'impact de l'environnement sur l'air intérieur ? Quelles sont les solutions concrètes à mettre en œuvre ?

L'ATELIER DU 19 organise deux jours de formation :

Accueillir et accompagner du public dans un environnement sain

Les **30 novembre** et **1 décembre** 2016, de **10h00 à 17h00**

19 rue Alphonse Daudet, 86 000 Poitiers Interphone « Atelier du 19 », 5^{ème} étage

Plus d'info sur :

<http://www.ecoinfirmier.com>

Avec Philippe PERRIN et Céline COUPEAU, éco-infirmier-es



Programme et intervenants :

Le 30 / 10	Matin	Les sources de pollution intérieure : inventaire	Tom MOTHET, IREPS François NIVAULT, GRAINE
	Après-midi	Les sources de pollution intérieure : échanges de savoirs	Philippe PERRIN et Céline COUPEAU, éco-infirmiers
Le 1 / 12	Matin	Trucs et astuces pour assainir l'air intérieur	Philippe PERRIN et Céline COUPEAU, éco-infirmiers
	Après-midi	Présentation d'outils pédagogiques	Céline COTTINEAU, IREPS Ariane GOUSET, GRAINE (participation de la MUTUALITE FRANCAISE Poitou-Charentes sous réserve)

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les sources de pollution de l'air intérieur
- Découvrir des conseils et astuces pour entretenir un espace de vie
- Identifier des pistes pour former / éduquer le public
- Réfléchir à des solutions pour adapter un lieu d'accueil

Renseignements et inscription :

Christophe Malvault / IREPS 05 49 41 71 09

Bulletin d'inscription * à renvoyer à :

christophe.malvault@educationsante-pch.org

PARTICIPANT

Nom, prénom :

Profession :

Tél :

Mail :

N° Identification RPPS ou ADELI :

STRUCTURE

Dénomination sociale :

Nom / Prénom du représentant légal :

N° SIRET de la structure :

Adresse :

Code postal : Ville :

SERVICE FORMATION (Pour le suivi des conventions et attestation de présence) :

Nom / Prénom du référent administratif :

Tél :

Email :

FORMATION SUIVIE AU TITRE DU :

- DPC
- Formation professionnelle continue au sein de votre structure
- A titre individuel

Nous vous confirmerons dans les meilleurs délais, votre participation à cette formation. Même si nous avons validé votre inscription, il est possible qu'une formation soit reportée en raison d'un nombre insuffisants d'inscrits. Vous serez informé au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

Afin de permettre à chacun de pouvoir participer à nos formations, notamment les personnes en situation de handicap (quel que soit le handicap), merci de cocher cette case si des dispositions particulières sont à prévoir. Nous vous recontacterons.

* La formation faisant l'objet d'une convention formalisée avec l'IREPS Poitou-Charentes, toutes les informations demandées ci-dessous sont nécessaires pour votre inscription.

NOMBRE DE PLACES LIMITE A 12 PARTICIPANTS, NE TARDEZ PAS A VOUS INSCRIRE !



Cette formation est proposée gratuitement grâce au soutien de la **DREAL Nouvelle Aquitaine**